

7 ID PACA RENOVATION
Société à responsabilité limitée au capital de 5.000 €
Siège social : Résidence Les Nymphes, bâtiment B1, Impasse Georges Leygues
83100 TOULON
842 110 058 RCS TOULON
(ci-après la « Société »)

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU 02 AVRIL 2025

L'an deux mille vingt cinq
Le 2 avril,

La société 7 ID PACA, société par actions simplifiée au capital de 10.000 euros, dont le siège social est sis résidence Les Nymphes, allée Georges Leygues – 83100 Toulon et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Toulon sous le numéro 837 760 834,

associée unique de la Société (l'« **Associée Unique** »),

A pris les décisions suivantes, relatives à :

- à la constatation de la démission de Monsieur Hicham DAKIA de ses fonctions de Gérant de la Société ;
- à la nomination du nouveau Gérant de la Société en remplacement ;
- aux pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DECISION

L'Associé Unique, connaissance prise de la lettre de démission de Monsieur Hicham DAKIA en date du 02 avril 2025, prend acte de sa démission de ses fonctions de Gérant de la Société, avec effet à compter de ce jour, avec dispense du préavis prévu aux statuts de la Société, et lui donne quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat de Gérant.

DEUXIEME DECISION

L'Associé Unique décide, en conséquence de la première décision ci-dessus, de nommer, en qualité de nouveau Gérant de la Société, avec effet à compter de ce jour, en remplacement du Gérant démissionnaire :

M. François Laurans, né le 24 décembre 1970 à Paris 15^{ème}, de nationalité française, demeurant 5 place Wagram – 75017 Paris,

En qualité de Gérant, et ce, pour une durée illimitée.

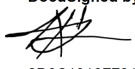
M. François Laurans exercera ses fonctions dans le cadre des dispositions légales et statutaires.

M. François Laurans déclare accepter les fonctions qui lui sont confiées et satisfaire à toutes les conditions requises par la Loi et les Règlements.

TROISIEME RESOLUTION

L'Associé Unique délègue tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

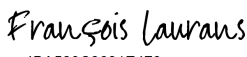
De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'Associé Unique et répertorié sur le registre de décisions de l'Associé Unique.

DocuSigned by:

2D6C1916F7314BE...

La société COFIGESTEAUX

Représentée par la société COFIRENOV,
elle-même représentée par Monsieur Raoul Saada

Pour acceptation des fonctions de Gérant :

Signé par :

4BA580C3631E479...

Monsieur François Laurans